

Program 3 Year Review RFP PW-14-00653783

Potential Bidder Questions

Original Question	Answer
<p>There seems to be an inconsistency regarding the requirement for bilingual personnel. Page 9 of the RFP states: "At least one of the qualifying personnel <u>on each review</u> must be fluently bilingual." However, page 10 of the RFP, under mandatory requirement #1, states: "At least one of the qualified team members <u>in each reviewer category</u> must demonstrate that they are fluently bilingual..." (The underlining is mine.)</p> <p>Could you please clarify this – Is it one person on each review that must be bilingual or one person in each reviewer category?</p>	<p>Both statements are true and are consistent with one another.</p> <p>The statement "At least one of the qualifying personnel <u>on each review</u> must be fluently bilingual" refers to the requirements the successful bidder must meet in order to comply with the terms of the eventual contract. This phrase impacts the actual day-to-day composition of review teams. This indicates a requirement that every individual review team must include at least one fluently bilingual member who also meets the other requirements for qualification.</p> <p>The statement "At least one of the qualified team members <u>in each reviewer category</u> must demonstrate that they are fluently bilingual..." refers to the requirements for submitting a qualifying bid. In particular, amongst other things, in order to qualify a bid must identify at least one bilingual qualified senior reviewer and at least one bilingual qualified junior reviewer.</p> <p>It should be noted that while all reviewers must be qualified, NRC understands that not all qualified reviewers will necessarily be members of every single review team. Thus, it is possible that a bidder might identify multiple bilingual reviewers in their proposal but not place all those reviewers on each review. NRC does insist, however, that every review team include at least one bilingual qualified reviewer.</p>

DP PW-14-00653783 pour l'examen triennal du programme

Questions possibles des soumissionnaires

Question originale	Réponse
<p>Il semble y avoir une contradiction entre deux exigences relatives au bilinguisme des employés. La page 10 de la DP stipule ce qui suit : « ... au moins un des membres du personnel qualifié affecté à <u>chaque examen</u> doit être parfaitement bilingue. »</p> <p>Cependant, à la page 12 de la DP, à l'exigence obligatoire n° 1, il est stipulé ceci : « Au moins un membre de l'équipe qualifié <u>dans chacune des catégories d'examineurs</u> doit faire la preuve qu'il est capable de s'exprimer couramment dans les deux langues officielles. » (Le soulignement est de moi.)</p> <p>Pourriez-vous s'il vous plaît donner des précisions sur ce point? Doit-on compter pour chaque examen sur une personne bilingue ou sur une personne bilingue dans chaque catégorie d'examineur?</p>	<p>Les deux énoncés sont vrais et ne se contredisent pas l'un l'autre.</p> <p>L'énoncé « ... au moins un des membres du personnel qualifié affecté à <u>chaque examen</u> doit être parfaitement bilingue » fait état des exigences auxquelles l'adjudicataire devra répondre pour respecter les conditions du contrat conclu. Cet énoncé a une incidence sur la composition réelle au jour le jour des équipes de révision. Il fait état de l'exigence que chaque équipe de révision devra comprendre au moins une personne parfaitement bilingue qui répond également aux autres exigences de qualification.</p> <p>L'énoncé « Au moins un membre de l'équipe qualifié <u>dans chacune des catégories d'examineurs</u> doit faire la preuve qu'il est capable de s'exprimer couramment dans les deux langues officielles. » renvoie aux exigences à respecter pour que la soumission présentée soit admissible. Pour que la soumission soit admissible, il faut plus particulièrement, entre autres choses, nommer dans la soumission au moins un examinateur principal qualifié bilingue et au moins un examinateur subalterne qualifié bilingue.</p> <p>Il convient de souligner que même si tous les examinateurs doivent posséder les qualifications requises, le CNRC comprend que ce ne sont pas tous les examinateurs qualifiés qui seront nécessairement membres de chaque équipe de révision. Par conséquent, il est possible qu'un soumissionnaire identifie de multiples examinateurs bilingues dans sa proposition, mais n'ait pas recours aux services de tous ces examinateurs à chaque examen. Le CNRC insiste cependant pour que chaque équipe de révision comprenne au moins un examinateur bilingue qualifié.</p>